



Extrait du procès-verbal du Conseil communal de Goumoëns
Séance du mardi 14 mars 2023
Sous la Présidence de M. Philippe Duperrex

Préavis municipal no 02/2023 – Adoption du Plan d’Affectation « EMS Fondation Les Châteaux »

Le Conseil communal de Goumoëns

- **Vu** le préavis municipal n° 02/2023 du 13 février 2023 et ses annexes ;
- **Entendu** le rapport de la commission chargée d’étudier cette affaire ;
- **Considérant** que l’objet a été porté à l’ordre du jour ;

Décide

1. **D’adopter** le Plan d’Affectation « EMS Fondation Les Châteaux »

Pour le Bureau du Conseil communal de Goumoëns

Le Président :

Philippe Duperrex



La Secrétaire :

Cindy Grize

Goumoëns, le 14 mars 2023